

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de l'Aude

à
Mesdames et Messieurs
les Directrices et Directeurs des écoles publiques de l'Aude

S/C de Madame et Messieurs
les Inspecteurs de l'Education Nationale chargés d'une
circonscription du 1^{er} degré

INSPECTION ACADEMIQUE DE L'AUDE

56, Avenue Docteur Henri Goût

11816 Carcassonne cedex 9

Téléphone 04 68 11 57 57

Fax 04 68 25 01 98

Division des Ecoles

Affaire suivie par : M.J. CASSIGNOL

Téléphone : 04 68 11 57 77

Mél : de11@ac-montpellier.fr

Réf : DE090110.07

Carcassonne, le 12 Janvier 2007

OBJET : AMENAGEMENT DE LA SEMAINE SCOLAIRE (année scolaire 2007-2008) :

- 1) **Semaine de quatre jours** :
 - . nouvelles demandes
 - . renouvellement par "tacite reconduction"
- 2) **Semaine de quatre jours et demi** :
 - . retour à cette organisation hebdomadaire (le cas échéant)

REF. : Circulaire n° 91-099 du 24 Avril 1991 - B.O. n° 18 du 2 Mai 1991

P.J. : Tableau "Organisation du Temps Scolaire 2007-2008"

I. NOUVELLES DEMANDES

Les écoles désirant à compter de la rentrée 2007 opter pour un aménagement de la semaine scolaire en semaine de 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi) doivent adresser leur dossier à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription au plus tard le :

3 Avril 2007

Aboutissement d'une procédure à suivre scrupuleusement, ce dossier devra obligatoirement comporter toutes les pièces justificatives prévues dans la circulaire n° 91.099 du 24 Avril 1991 à laquelle vous voudrez bien vous reporter.

A titre indicatif :

1. Consultations préalables (par les directeurs d'écoles) :

- de l'équipe pédagogique (conseil des maîtres),
- des parents d'élèves (sondage, réunion d'information),
- des élus (Maire de la commune).

Je souligne que les modalités de consultation des familles doivent être arrêtées en étroite concertation avec les parents d'élèves élus au conseil d'école.

.../...

Si l'avis de la majorité des enseignants, des parents et du Maire sur l'avant-projet est favorable, la procédure se poursuit par la réunion du Conseil d'école.

2. Réunion du Conseil d'école :

Celui-ci donne son avis sur le projet d'aménagement proposé par l'équipe pédagogique.

Si l'avis du Conseil d'école (donné à la majorité de ses membres) est favorable, le Directeur d'école consulte les services municipaux et les associations sur la possibilité d'accueil des enfants pour des activités éducatives dans le temps libéré.

3. Constitution et envoi du dossier par le directeur à l'I.E.N.

Le directeur d'école vérifie que le dossier est correctement rempli (avis et délibération du Conseil d'école, du Maire et du Conseil municipal), date et signe le dossier et l'envoie à l'I.E.N. de la circonscription **au plus tard le 3 Avril 2007.**

L'I.E.N. complète le dossier par son avis (**obligatoire**), sa proposition de recevabilité, date, signe et l'adresse à l'Inspection Académique – Division des Ecoles – Vie Scolaire – **au plus tard le 10 Avril 2007.**

II. RENOUVELLEMENT :

Tacite reconduction.

III. RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS ET DEMI (le cas échéant)

Les écoles doivent fournir seulement l'avis résultant de la délibération du Conseil d'école. Ce courrier sera adressé pour le **3 Avril 2007** à l'I.E.N. de la circonscription qui, après visa, le transmettra à l'Inspection Académique - Division des Ecoles - vie scolaire pour le **10 Avril 2007.**

Il est important que tout projet d'aménagement de la semaine scolaire recueille l'adhésion d'une large majorité des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, enseignants ...), des élus et qu'il tienne compte des contraintes inhérentes à l'organisation des transports scolaires. **Les écoles d'une commune ne peuvent relever que d'un seul et même aménagement.**

La décision définitive en matière d'aménagement de la semaine scolaire dans les écoles appartient à l'Inspecteur d'Académie. Il conviendra donc d'attendre ma réponse formelle pour que la modification demandée puisse, si elle est acceptée, être officiellement annoncée pour la rentrée 2007.



Michel MOREAU